

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 15 décembre 2023

CONVOCACTION

Date : 8 décembre 2023

Affichée le : 8 décembre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

Pouvoirs : 5

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

22 décembre 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quinze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Bruno DION Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

M. François DELAIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Cécile PIGNOL..... Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-12-25

OBJET : FONDS DE CONCOURS AU SMBO RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE HALAGE AU NIVEAU DU PORT DE PLAISANCE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que situé derrière le Port de L'Isle-Adam, entre l'écluse et la partie boisée, le chemin de halage est peu praticable bien que très fréquenté. En effet, la présence de dépressions le rend boueux notamment en période pluvieuse.

Considérant qu'en accord avec la Commune, le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO) va réaliser des travaux d'aménagement de chemin sur un linéaire de 200m et 2 mètres de large.

Considérant qu'afin de financer la réalisation de ces travaux, un fonds de concours sera versé par la Ville de L'Isle-Adam.

Considérant qu'il convient donc de préciser les conditions matérielles et financières de cette opération au travers d'une convention et de permettre le versement d'un fonds de concours par la commune en faveur du SMBO pour l'aménagement d'un cheminement au niveau du Port, entre l'écluse et la partie boisée du chemin de halage.

Considérant que pour cette opération, le montant des travaux est évalué à 27 913,20€ HT. Un co-financement est prévu selon le découpage suivant :

- SMBO : 33%
- Commune de L'Isle-Adam : 67%

Après avis de la Commission des Finances en date du 5 décembre 2023.
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le versement d'un fonds de concours au Syndicat Mixte des Berges de l'Oise relatif à l'aménagement d'un cheminement derrière le Port de L'Isle-Adam à hauteur de 67% du montant des travaux, soit pour un montant de 18 701,84€ HT.
- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention relative au versement d'un fonds de concours au Syndicat Mixte des Berges de l'Oise pour l'aménagement d'un cheminement derrière le Port de L'Isle-Adam.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT